

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 409

présenté par

M. Fabrice Brun, M. Bazin, Mme Louwagie, M. Bourgeaux, Mme Anthoine, M. Habert-Dassault,
M. Boucard, M. Descoeur, M. Forissier, Mme D'Intorni, M. Cinieri, M. Emmanuel Maquet,
M. Dubois, M. Pauget, M. Ray, M. Brigand, M. Seitlinger, M. Portier, Mme Frédérique Meunier,
M. Bony et M. Jean-Pierre Vigier

AVANT L'ARTICLE 7Compléter l'intitulé du titre I^{er} par les mots :

« et de la pénibilité des métiers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à graver dans les objectifs de cette réforme des retraites l'ambition de reconnaître les métiers pénibles.